

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 5877 Cadre réservé à l'adhérent [e]

Actif  Pensionné[e]

Nom & Prénom : Adoui Fatima

Date de naissance : 01.01.43

Adresse : 33 Rue Meuffet Et Ayoubi Bourguigine

Tél. 06 95 10 94

Total des frais engagés : 669,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Praticien : Dr Bouchara ZAYEULI  
Chirurgie Traumatologique  
et Orthopédique  
et Abdémoumen  
Yahia Tel 05 22 20 95 53

Date de consultation : 25/2/22

Nom et prénom du malade : Dr Adoui Fatima Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 21 OCT. 2022 Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent[e] :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/3/2001	Chirurgie et Orthopédie		300	Professeur Bouchaib DRYCULL Chirurgie et Orthopédie et Orthopédie MAMA 181 Bd Abdellahoumen Tél: 05 22 20 95 53

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Argane Nezha El Aoud Docteur en Pharmacie 199 Bd Bourdeaux Casablanca Tél: 05 22 49 21 71 72 - Fax: 05 22 26 19 18	25/3/2001	369,00
Pharmacie Argane Nezha El Aoud Docteur en Pharmacie 199 Bd Bourdeaux Casablanca Tél: 05 22 49 21 71 72 - Fax: 05 22 26 19 18		

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to 8				

# Professeur Bouchaib ZRYOUIL

Spécialiste en Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

Chirurgie de la Main

Chirurgie des Nerfs Périphériques

Mic chirurgie

Ex. Enseignant à la Faculté de Médecine

Ex. Chef de service au CHU Ibn Rochd

Pharmacie

Algérie

Nesha El Aoud

Docteur en Pharmacie

199 Bd Bourideaux Casablanca

22 49 21 71 172 - Fax 05 22 26 19 18

الدكتور لزرويل بوشعيب

اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

جراحة اليد

جراحة أعصاب الأطراف

الجراحة المجهريّة

أستاذ بكلية الطب سابقا

رئيس سابق لقسم جراحة العظام بمستشفى ابن رشد

Casablanca, le : 27/7/2022 الدار البيضاء، في :

Total = 369,10

Mme Aroui fatma

19,00

- Andalou



- زيت زيتون × 10  
- زيت الزيتون × 10

79,00

- نفط لفاف زيتون  
- زيت زيتون



82,10

- EUZOL



198,00

- نسيج دلائل  
- Acryl + يافع



الاستعجلات : 06 63 60 76 64

إقامة اليمامة 181 متر عبد المؤمن رقم 1 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 20 95 53

Résidence YAMAMA 181 Bd .Abdelmoumen RDC N°1 - Casablanca - Tél: 05 22 20 95 53

Professeur Bouchaib ZRYOUIL  
Chirurgie Traumatologique et Orthopédique  
199 Bd Bourideaux Casablanca  
22 49 21 71 172 - Fax 05 22 26 19 18  
YAMAMA 181 Bd .Abdelmoumen  
181 20 95 53

**ANDOL** 500 mg

20 Comprimés



60

LOT : 220043

EXP : 02/2025

PPV : 10,00 DH

LOT

PVC: 198.00 DH

C147

2024-05

REV. 2021/01/C

CNK 3259-850



3 401020 354451 >

**MEFSAL**® 15 mg

20 comprimés sécables



79,00



82,10